

AUTO ECOLE CAR 18EME

Description et formalisation du procédé d'évaluation

1. Les évaluations portant sur la phase de conduite

● ÉVALUATION DE DEPART :

Quand : Avant l'inscription et la signature du contrat

Moyen : En voiture (évaluation dynamique)

Durée moyenne : 50 minutes

Compétences évaluées : Habiletés pratiques (installation, démarrage /arrêt, manipulation du volant, adaptation aux situations, respect des règles, temps de réaction, compétence psychomotrice, champs de vision, coordination motrice et mémoire visuelle à court terme).

Le candidat est évalué pour la première fois avant qu'il ne débute sa formation. Cette évaluation lui permet d'avoir une estimation du nombre d'heures de formation ainsi que du tarif pour obtenir son permis de conduire.

Cette évaluation est obligatoire et payante. Les tarifs sont affichés en agence. Ce test est obligatoire mais ne vous engage pas... Si vous n'êtes pas satisfait du nombre d'heures prévisionnel de cours de conduite annoncé, vous pouvez faire appel à une autre auto-école et faire une nouvelle estimation.

L'évaluation de départ vous permet d'obtenir une estimation qui est susceptible d'évoluer dans les deux sens en fonction de plusieurs critères (absentéisme, maladie, fatigue, rythme de formation, disponibilités du candidat, concentration, problèmes personnels, etc.).

● ÉVALUATION INITIALE DE CONDUITE :

Quand : A la première heure de conduite

Moyen : Un véhicule, un enseignant diplômé, une grille d'évaluation

Durée moyenne : 50 minutes

Compétences évaluées : Habiletés pratiques (installation, démarrage /arrêt, manipulation du volant, adaptation aux situations, champs de vision, coordination motrice et capacité de mémorisation et compréhension, orientation, motivation et crispation). Ne tient pas compte de l'expérience déjà acquise et des prédispositions.

Le candidat est évalué pour la seconde fois. Cette évaluation permet au candidat d'avoir une estimation du nombre d'heures de formation nécessaire pour obtenir son permis de conduire. Elle permet de vérifier, et au besoin de réajuster l'évaluation de départ. Elle est effectuée dans le véhicule par un enseignant diplômé. A l'aide d'une grille de notation sur des critères assez proches de l'évaluation de départ.

- **AUTO ÉVALUATION (pratique) :**

Quand : A chaque leçon de conduite

Moyen : Un véhicule, un enseignant diplômé, le programme de formation

Durée moyenne : 5 min à 10 min

Compétences évaluées : Auto-évaluation de l'acquisition des compétences par l'élève lui-même au moyen de critères fournis par l'enseignant.

A chaque leçon de conduite, l'enseignant donne à l'élève les critères lui permettant de valider de nouvelles compétences et met en place les outils et les méthodes nécessaires afin de susciter l'auto-évaluation chez le candidat. En fin de leçon le candidat est alors capable d'auto-évaluer l'acquisition d'une nouvelle compétence, ce qui est ensuite formalisé par le remplissage du livret d'apprentissage et de la fiche de suivi.

Nous proposons également des leçons "duo" sous forme de mini - stages de conduite, ou un enseignant gère un binôme d'élèves. L'avantage d'un tel procédé est qu'il permet, entre autre, une auto-évaluation par l'élève lui-même.

- **ÉVALUATIONS FORMATIVES ET TRANSVERSALES :**

Quand : A la fin de chaque compétence générale

Moyen : Un véhicule, un enseignant diplômé, une grille d'évaluation

Durée moyenne : 15 min à 45 min

Compétences évaluées : les compétences évaluées varient en fonction des compétences générales. Elles tiennent compte des compétences travaillées précédemment.

Le programme de formation REMC est composé de 4 compétences générales :

1. Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul
2. Appréhender la route et circuler dans des conditions normales
3. Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers
4. Pratiquer la conduite autonome, sûre et économique

Les 4 compétences générales sont elles-mêmes divisées en plusieurs compétences.

A chaque fois que l'ensemble des compétences d'une compétence générale sont acquises, nous effectuons une évaluation de fin de compétence générale afin de s'assurer que l'ensemble est acquis et que nous pouvons passer à la compétence générale suivante sans lacunes.

Il n'y a pas d'attribution de note chiffrée en fin d'évaluation mais une appréciation globale.

Cela permet à chaque élève d'apprécier ses progrès, consolider ses acquis et perfectionner ses lacunes. Cette méthode d'évaluation implique les élèves dans le processus d'évaluation en les aidant à s'approprier les critères d'évaluation.

Elle contraint l'enseignant à rendre les objectifs plus visibles, ce qui est dans notre domaine quelque chose de positif, car cela permet au candidat de mesurer sa progression.

● EXAMENS BLANCS (bilan de compétences):

Quand : A la fin de la compétence générale 4

Moyen : Un véhicule, un enseignant diplômé, une grille d'évaluation

Durée moyenne : 30 min d'évaluation + 5 à 20 minutes de bilan

Compétences évaluées : Bilan de compétences (idem CEPC), préparation psychologique à l'examen final, mise en situation, autonomie, responsabilité.

Ce dernier est effectué sur demande du candidat ou à l'initiative de l'enseignant, avant un examen du permis de conduire ou après un échec à l'examen.

Pour le permis B, un examen blanc est effectué systématiquement en fin de formation et doit être réussi pour être présenté à l'examen.

Les évaluations contribuent à aider l'élève à gérer son stress,

L'enseignant joue le rôle de l'inspecteur (IPCSR), donne les consignes d'examen, et suit scrupuleusement la trame de l'examen du permis de conduire (CEPC).

Le CEPC est une grille d'évaluation remplie par l'un des inspecteurs le jour de l'examen, en fonction des compétences montrées par le candidat en situation réelle.

2. Les évaluations portant sur la partie théorique : "code de la route" :

- PREPA-CODE :

Quand : 7 jours /7 et 24h sur 24 - Illimité pendant 6 mois

Moyen : Accessible depuis ordinateur connecté à internet

Durée moyenne : 40 min par test

Compétences évaluées : Connaissance théoriques en code de la route et en théorie de la pratique

- TESTS A L'AUTO-ECOLE :

Quand : Tout les jours aux heures de code en salle consultable en agence.

Moyen : Ecran de télévision accessible en salle de code avec des DVD tests,

Durée moyenne : 1 heure pour un test corrigé.

Compétences évaluées : Connaissances théoriques en code de la route et en théorie de la pratique.

Notre méthode se décompose en deux possibilités :

La première est un test à chaque heure fixe sur DVD effectué en agence, en salle de code, selon les horaires de code en cours collectif et la deuxième phase est un cours sur un thème choisit selon le planning et corrigé par un enseignant diplômé, qui explique chaque réponse, et développe en fonction des besoins des élèves.

Le test dure 20 à 25 minutes.